



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN RHÔNE-ALPES

2014

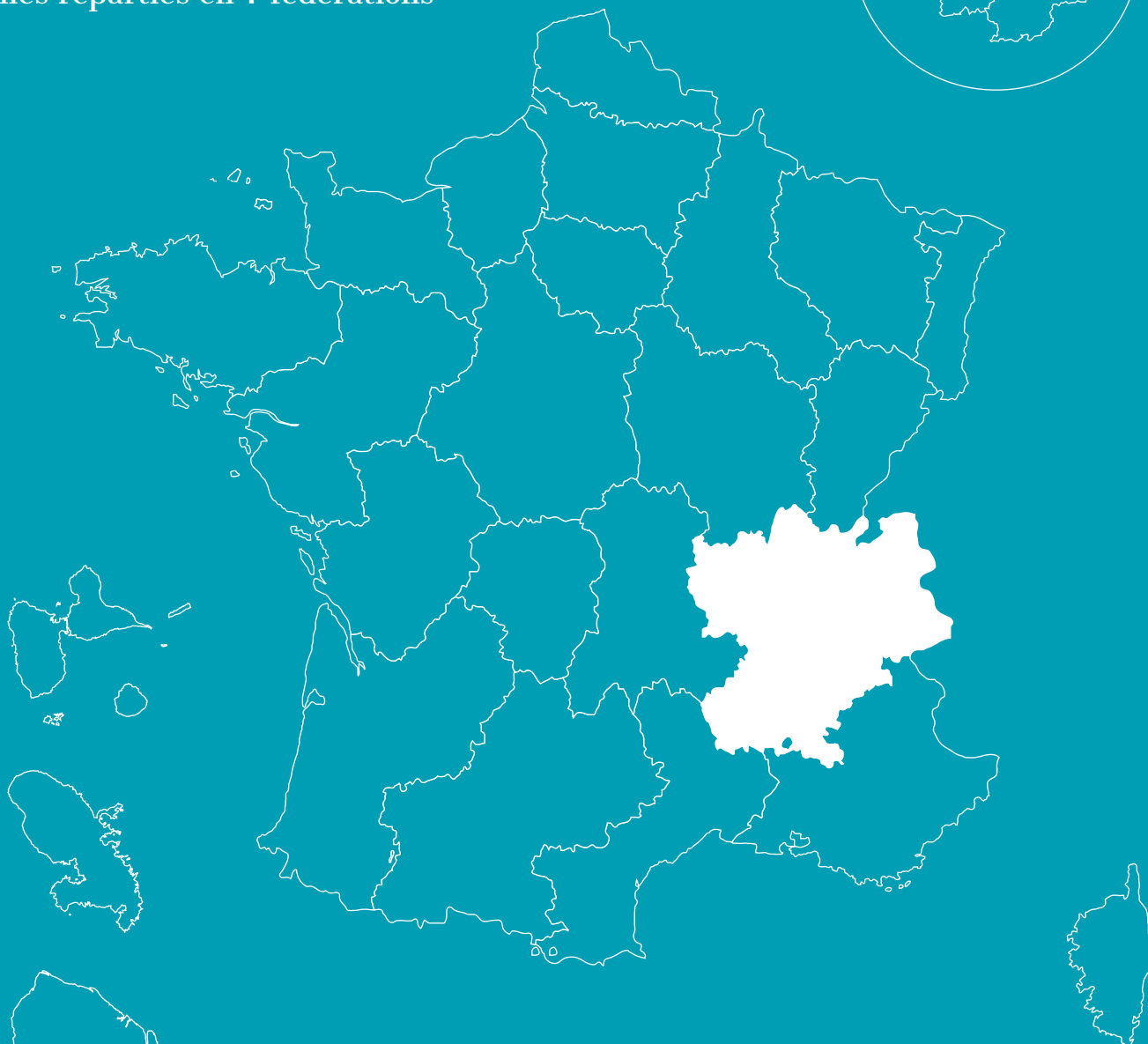
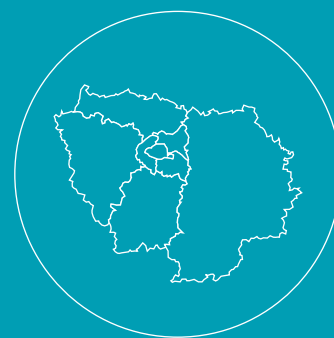
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



RHÔNE-ALPES

La région compte 658 adhérent-e-s réparti-e-s en 27 sections, elles-mêmes réparties en 7 fédérations



Ain (fédération)

Bourg-en-Bresse
Pays-de-Gex

Drôme (fédération)

Montelimar
Romans
Valence

Isère (fédération)

Bourgoin-Jallieu-Villefontaine
Crolles-Gresivaudan
Grenoble-Métropole
Vienne
Voiron

Loire (fédération)

Roanne et Roannais
Saint-Etienne

Rhône (fédération)

Caluire
Lyon 3-6
Lyon 7
Lyon 8
Lyon 9 / Ouest lyonnais
Lyon Centre
Oullins / Sud-Ouest lyonnais
Pierre Bénite
Saint-Fons / Fayzin / Vénissieux
Villefranche-sur-Saône
Villeurbanne-Est lyonnais

Savoie (fédération)

Albertville
Chambery

Haute-Savoie (fédération)

Annecy-Communauté d'Annecy
Annemasse

ÉDITO

Défendre des droits et des libertés relève de l'absolu et de la contingence. L'absolu tient à la double affirmation de l'universalité et de l'indivisibilité. Pas de « mais », pas de « sauf » qui viennent en limiter sournoisement le champ ou la portée. La contingence, elle, tient aux mouvements du monde et des rapports de forces et des dominations qui structurent leurs sens et leurs contenus. Ainsi, d'une certaine façon, la Ligue des droits de l'Homme doit-elle toujours se confronter aux mêmes adversaires – la raison d'Etat, les idéologies de haine, les dégâts de l'exploitation du travail et de l'exclusion, sous toutes ses formes – mais ne peut jamais procéder à l'identique. Les configurations politiques, institutionnelles, territoriales changent ; les menaces adoptent de nouveaux visages, de nouvelles méthodes ; l'implication des citoyennes et citoyens, elle aussi, se modifie au gré des espoirs et plus souvent encore des frustrations... Par voie de conséquence, les modes de la riposte, de la protestation et de l'apport au débat public se modifient, eux aussi.

D'où, pour la LDH, une double et formidable responsabilité ; savoir rester soi-même, sans rien renier de son histoire, de ses engagements, de ses principes, et se mettre en capacité d'être, toujours mieux, d'ici et de maintenant. C'est un défi que peu d'associations sont aujourd'hui en mesure – ou même en désir – de relever. Mais c'est un défi incontournable, peut-être même le défi majeur qui soit devant la LDH.

Elle travaille à le relever, au rythme de ses mobilisations et dans le cadre de ses engagements, dans un contexte devenu, au cours de ces deux dernières années, aussi exigeant que difficile.

La période qui s'est écoulée depuis le congrès de Niort a en effet combiné le désenchantement et la montée des périls. L'un a nourri un sentiment général de défiance, affaiblissant dangereusement l'éthique politique, la démocratie et la citoyenneté.

Les autres ont pris le visage hideux de la haine raciale, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la violence terroriste, pour aggraver les fondamentaux républicains, singulièrement l'égalité. L'extrême droite et ses idées se sont ainsi imposées au centre du jeu politique français d'autant plus facilement qu'une large partie des médias et de la droite républicaine ont légitimé la légende d'un Front national devenu un parti « comme les autres ».

Sur une toile de fond marquée par une situation économique et sociale difficile, par le paradigme de l'austérité et de son cortège d'injustices, de discriminations et d'exclusions, cette combinaison délétère d'impuissance et de démagogie haineuse nous a mis et nous met encore à rude épreuve. Il s'agit en effet à chaque fois de répondre présent partout sans pour autant s'éparpiller, de faire face à chaque atteinte aux droits, dans le cadre d'une stratégie d'organisation, avec ses priorités et ses points forts. Il s'agit de peser sur le présent tout en préservant l'avenir, d'articuler chaque droit, chaque liberté à la grande chaîne dont il n'est qu'un maillon...

Nous nous y sommes employés lors de chaque soubresaut, chaque drame, chaque désillusion, en œuvrant à des expressions et des ripostes unitaires, avec la préoccupation essentielle de rassembler autour de valeurs universalistes et d'articuler ces ripostes à l'horizon plus général de défense des libertés, de promotion des droits et de la démocratie. Cela s'est singulièrement vérifié contre le racisme, contre les idées d'extrême droite, contre l'antisémitisme et l'islamophobie. Cela s'est également vérifié face à un gouvernement cultivant de plus en plus de postures contournant le cœur des problèmes pour en rester à leur périphérie, sur un mode d'autant plus autoritaire. On pense aux mesures concernant le monde du travail, à la loi sur les étrangers, à celle sur le renseignement, aux modifications de la loi de 1881 concernant le délit d'apologie du terrorisme et de racisme...

Ainsi avons-nous développé, ces deux années durant, notre activité, sur une grande diversité de terrains, autour d'une multitude d'enjeux essentiels : droits des étrangers, égalité femmes-hommes, défense des mineurs isolés étrangers, pour la réhabilitation des fusillés de la Grande Guerre, contre les discriminations, enjeux de développement durable...

Ce travail de titan est à mettre au compte des femmes et des hommes qui, partout et au quotidien, portent l'identité de la LDH, sa réflexion et sa capacité d'action.

Cette capacité – dont on comprend bien, au vu des problèmes posés, qu'elle est largement insuffisante – doit faire l'objet de l'attention de chacune de nos sections, de chaque ligueuse, chaque ligueur. Car à l'image du héros du *Guépard* de G. T. di Lampedusa, nous pensons qu'il faut, si nous voulons pouvoir continuer, travailler à changer.

Ce changement est celui d'un déploiement vital : la modernisation et la croissance de nos outils Internet, la campagne d'adhésion en cours ne sont que les aperçus de ce qu'il nous reste à engager. Cela implique la vie de nos sections, la qualité du débat qui s'y mène, la meilleure diffusion de notre excellente revue *Hommes & Libertés*.

Il nous revient d'y travailler dans les années qui viennent. Ayons à cœur de le faire en toute indépendance des pouvoirs et des institutions, en inscrivant notre richesse thématique dans la perspective d'une réponse aux défis que nous identifions comme stratégiques pour l'avenir. Car il n'est écrit nulle part...

Pierre Tartakowsky
Président de la LDH

LA LDH RHÔNE-ALPES EN ACTION EN 2014

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de la région Rhône-Alpes se sont engagées dans l'accompagnement de demandeur-euse-s d'asile en lien avec les coordinations locales ; elles aident souvent des demandeur-euse-s d'asile déboutés (couple, personne seule, ou famille), dans une démarche de recours, dans des démarches d'étranger-e malade, d'autorisation pour travailler, etc. Plusieurs centaines de situations ont été accompagnées en Rhône-Alpes en 2014.

Les sections ont poursuivi les permanences téléphoniques et physiques. Elles ont bénéficié de l'appui du service juridique national et des journées de formation organisées par la fédération de l'Isère ou par des associations partenaires. Le comité régional a, lui aussi, programmé deux formations, l'une sur l'hébergement, en octobre, et l'autre sur l'accueil des demandeurs d'asile, en novembre.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Elle mène pour ce faire un combat quotidien et refuse d'enfermer la lutte contre le racisme et l'antisémitisme dans quelque démarche communautaire que ce soit : si chaque forme de racisme est spécifique, toutes les victimes se valent et la réponse doit être universelle face à un mal universel.

Les sections ont été très actives pour la défense des Roms et des Gens du voyage ; elles ont notamment organisé des réunions publiques et des formations. Les sections d'Annecy et de Chambéry ont engagé des actions pour la connaissance et la diffusion des cultures roms. La section de Grenoble a organisé en mai, une formation dans le cadre du programme européen Progress, en mai ainsi qu'une conférence sur la place des Roms dans l'Europe, en octobre.

Plusieurs sections (Lyon, Chambéry, Romans, Valence, Voiron par exemple) ont aussi poursuivi leur implication dans des collectifs citoyens contre le racisme et l'antisémitisme et ont participé à des interventions en milieu scolaire. Le comité régional a répondu à l'invitation du conseil régional lors d'un colloque sur les discriminations, en janvier.

Promouvoir les solidarités

Dans un monde où les atteintes aux libertés sont courantes, la LDH dénonce le recours à la terreur, les crimes contre l'humanité, la répression brutale des mouvements sociaux et des dites « minorités », les violations massives et délibérées des populations civiles. Avec la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), avec l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), avec le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la LDH est solidaire des victimes d'atteintes à tous les droits.

Les sections se sont fortement mobilisées contre les massacres en Syrie. Des rassemblements de solidarité avec le peuple tunisien ou de protestation contre les bombardements sur Gaza ont

ainsi été initiés et ont mobilisé les sections d'Annecy, Annemasse, Albertville, de Chambéry, Grenoble, Lyon et Valence. Plusieurs sections ont rejoint l'opération de boycott des produits issus des colonies et la campagne visant à convaincre les entreprises à ne pas investir dans les territoires occupés.

Elles se sont aussi intéressées à l'état des droits en Libye (section du Rhône), en Guinée (section de Grenoble), en République démocratique du Congo (section de Chambéry), en Tchétchénie (fédération du Rhône), à la situation dans le Sinaï, au Mali, en Ukraine, à l'épidémie Ebola. La section d'Annecy a apporté plus particulièrement son soutien au peuple grec. Les sections d'Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne, Lyon et Vienne ont également participé à la Semaine de solidarité internationale, fixée en novembre.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH s'inquiète des atteintes aux libertés publiques aggravées par des lois sécuritaires qui font des prisons des lieux d'inhumanité et de violence. De même, la LDH agit pour l'indépendance de la justice, pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et dénonce ses politiques discriminatoires. Enfin, les technologies de l'information et de la communication, si elles constituent d'indéniables avancées, peuvent être exploitées comme de véritables outils de surveillance et d'oppression. En 2014, la LDH a engagé une campagne et des travaux sur la lutte contre les extrêmes droites. En Rhône-Alpes, de nombreuses actions ont été conduites.

Ainsi, la fédération du Rhône s'est emparée de la campagne de défense de l'aide juridictionnelle.

La section de Romans a donné une conférence de presse sur les rapports entre les jeunes et la police.

La section de Crolles a organisé un événement sur l'abolition universelle de la peine de mort.

Le comité régional a organisé à Lyon une formation « Penser la prison » sur les alternatives à la prison.

Plusieurs sections (Grenoble-métropole, Saint-Fons, Chambéry) ont également

organisé des conférences publiques sur les prisons et les alternatives à la prison. Certaines ont participé à des partenariats comme le groupe « Prison » à Saint-Etienne et le Gap à Chambéry. Plusieurs manifestations ont été organisées par les sections et par la fédération du Rhône après le décès de Rémi Fraisse, lors d'une manifestation contre le projet de barrage de Sivens.

Des sections ont planifié diverses actions pour la défense des données personnelles (section de Grenoble) et contre la vidéosurveillance (sections de Villeurbanne, Saint-Fons-Feyzin-Vénissieux) ou sur le déploiement du dispositif de surveillance privée dit « Voisins vigilants ».

La section de Roanne s'est particulièrement mobilisée contre le licenciement du directeur de théâtre Abdel Sefsaf par la nouvelle municipalité, et la section de Villeurbanne contre une déprogrammation culturelle. La section de Roanne a aussi relancé le débat sur la liberté de création, en organisant une soirée projection-débat intitulée « Censures et liberté de création » autour du film *Le Rendez-vous des quais*.

La section de Caluire a également mis l'accent sur ce thème, en juillet, avec la projection du film *Les Caricaturistes*, lors des cinés-citoyens.

Lutte contre les idées d'extrême droite

Lors du congrès du FN, la fédération du Rhône a participé au mouvement de protestation contre les idées discriminantes et xénophobes. Au cours de l'une des assemblées régionales, le livre *En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite* a été présenté aux sections.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la

contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

Les sections de Lyon et de Grenoble se sont mobilisées pour la défense du droit à l'IVG.

Plusieurs sections (dont Grenoble-métropole, Chambéry, Roanne, Romans) ont participé à la défense des droits des femmes par des conférences, réunions publiques, projections-débats et diffusion du dépliant « Genre et égalité ». Le comité régional a également répondu à l'invitation du conseil régional Rhône-Alpes pour la Quinzaine de l'égalité hommes-femmes, sur la Péniche de l'égalité, à Valence, ainsi que lors du colloque « Egalité hommes-femmes 2014 » qui s'est tenu à Lyon.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Les questions autour de la citoyenneté et de l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme. L'indivisibilité des droits consiste à ne pas séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En Rhône-Alpes, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites, notamment dans des établissements de formation.

A l'occasion du 70^e anniversaire (le 10 janvier) de l'assassinat des époux Victor et Hélène Basch, par la milice, un hommage en présence de lycéens (avec conférences et cérémonies à la Doua, à Neyron) a été tout particulièrement rendu par les sections de Villeurbanne-Vaulx-en-Velin, Caluire-Rillieux-Sathonay, Saint-Fons-Feyzin-Vénissieux, la fédération du Rhône et la direction nationale.

Les sections de Saint-Fons, Chambéry, Grenoble et la fédération du Rhône ont organisé des rassemblements, le 11 novembre, pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Des sections ont aussi programmé des événements à la mémoire des victimes de la torture en Algérie (le 26 juin, à Aix-les-Bains) et de l'OAS (Le Touvet, section de Crolles), ainsi que la commémoration du 17 octobre 1961, à Grenoble et à Lyon.

Education

Les sections ont répondu aux demandes d'éducation aux droits de l'Homme, le plus souvent sur les discriminations, à Grenoble, à Valence mais aussi sur la prison à Chambéry.

Solidarités, droits économiques et sociaux

Les sections de Chambéry et de Vienne se sont mobilisées contre le projet de grand traité transatlantique.

Plusieurs sections (Annecy, Roanne, Albertville, Lyon, Villeurbanne par exemple) ont également engagé des actions contre le non-respect du Code de l'action sociale et des familles, pour l'hébergement et contre les remises à la rue (conférence de presse, référés, communiqués et rassemblements, rencontres avec les autorités).

Le comité régional est représenté au sein de l'Association unie Rhône-Alpes pour une autre politique du logement et de l'hébergement (Aura), qui a initié deux mobilisations avant les « grands froids », en novembre.

Campagne élections municipales et européennes 2014

Les sections, dans le cadre de la campagne nationale, se sont mobilisées pour rencontrer le public lors de larges distributions de dépliants, de rencontres de sensibilisation et de conférences de presse.

Pour une Europe des droits et des solidarités !

La LDH est membre de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), qui regroupe trente-et-une organisations issues de vingt-deux pays de l'Union européenne. Elle est partie prenante du Forum civique européen (FCE), qui rassemble de très nombreuses associations d'éducation populaire, de défense généraliste des droits mais aussi spécifiques.

Enfin, à l'occasion de l'Année européenne de la citoyenneté, une alliance associative, l'European Year of Citizenship Alliance (Eyca) s'est créée pour promouvoir et populariser une citoyenneté active des résidents en Europe, fondée sur le principe de solidarité tant à l'intérieur de l'Union que dans ses rapports avec les pays tiers.

Le comité régional a reçu, en mai, le président national de la LDH pour une conférence publique sur l'Europe des droits.

A l'occasion des élections municipales de 2014, la Ligue des droits de l'Homme a engagé une campagne sur le thème « Municipales : notre affaire ! ». Celle-ci invitait à une mobilisation sur différents sujets déclinés sur les thèmes « Ma ville, ma vie, je la veux... accueillante, démocratique, fraternelle, juste, libre, ouverte et solidaire ». Elle visait notamment à combattre tous les discours de haine ou de rejet développés par certains candidats. Elle entendait par ailleurs promouvoir des pratiques susceptibles de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'améliorer l'égalité entre les individus et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

Les sections, dans le cadre de la campagne nationale, se sont mobilisées pour rencontrer le public lors de larges distributions de dépliants, de rencontres de sensibilisation et de conférences de presse.

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :

Adresse : Tél. :

..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional

Rhône-Alpes

Maison des associations
Boîte KO8
67 rue Saint-François de Sales
73000 Chambéry
delegation@ldh-rhonealpes.org
06 82 52 29 01

Section

Bourg-en-Bresse

04 74 55 17 39

Section

Pays de Gex

Maison des sociétés George Sand
9 rue de Gex
01630 Saint-Genis-Pouilly
aldh@cc-pays-de-gex.fr
04 50 40 62 92

Section

Montélimar

Maison des services publics Saint-
Martin
Boîte n° 63 service de la vie
associative
1 avenue Saint-Martin
26200 Montélimar
ldhmontelimar@gmail.com
04 75 04 39 61

Section

Romans

Maison des syndicats
rue du Puy
26100 Romans
04 75 70 09 48

Section

Valence

Maison des sociétés
rue Saint-Jean
26000 Valence
04 75 44 08 66

Fédération

Isère

LDH – Maison des associations
2 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
ldh38@live.fr
04 76 56 90 44

Section

Bourgoin-Jallieu-Villefontaine

Maison des associations
27 boulevard Saint-Michel
38300 Bourgoin-Jallieu

Section

Crolles Gresivaudan

BP 26
38330 Saint-Ismier

Section

Grenoble-Métropole

LDH – Maison des associations
2 rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
ldh-grenoble@orange.fr
04 76 56 90 44

Section

Vienne

MJC
rue Laurent Florentin
38200 Grenoble
ldhvienne_38@orange.fr
04 74 53 45 24

Section

Voiron

Maison des Associations
2 place de Stalingrad
38500 Voiron
ldhvoironnais@free.fr

Fédération

Loire

2 rue Babeuf
42100 Saint-Etienne
04 77 32 23 69

Section

Roanne et Roannais

Maison des combattants
et de la paix
18 rue de Cadore
42300 Roanne
ldh.roanne@googlemail.com
04 77 70 90 41

Section

Saint-Etienne

Maison des associations
17 rue Sainte-Catherine
42100 Saint-Etienne
ldh.saintetienne@laposte.net

Fédération

Savoie

Maison des associations
Boîte KO8
67 rue Saint-François-de-Sales
73000 Chambéry
federation@ldh-savoie.fr
www.ldh-savoie.fr

Section

Albertville

Maison des associations
21 rue Lamarque
73200 Albertville
albertville@ldh-savoie.fr

Section

Chambéry

Maison des associations
Boîte KO8
67 rue Saint-François-de-Sales
73000 Chambéry
chambery@ldh-savoie.fr

Fédération
Haute-Savoie
Complexe Martin Luther King
rue du Docteur Baud
74100 Annemasse
ldhhautesavoie@gmail.com

Section
Anneck-Communauté d'Annecy
Salle Drevet
9 quai des Clarisses
74000 Annecy
annecy@ldh-france.org
04 50 22 13 82

Section
Annemasse
Complexe Martin Luther King
rue du Docteur Baud
74100 Annemasse
ldh.annemasse@wanadoo.fr

Fédération
Rhône
34 cours de Verdun
69002 Lyon
ldh.rhone@gmail.com
www.ldh-rhone.org

Section
Caluire
Velettes services
30 bis avenue Leclerc
69140 Caluire

Section
Lyon 3-6
CCCA du 6^e
85 rue Vendôme
69006 Lyon
ldhlyon3e6e@gmail.com

Section
Lyon 7
33 rue Pasteur
69007 Lyon

Section
Lyon 8
Albeu
3 rue Rochambeau
69008 Lyon
ldhlyon08@hotmail.com
04 78 00 60 03

Section
Lyon 9-Ouest lyonnais
34 cours de Verdun
69002 Lyon
ldhlyon9e@aol.com

Section
Lyon Centre
34 cours de Verdun
69002 Lyon
ldhlyoncentre@free.fr
04 78 92 90 60

Section
Oullins-Sud Ouest lyonnais
1 rue Etienne-Dolet
69600 Oullins

Section
Pierre-Bénite
Maison des associations
4 avenue Jean-Moulin
69310 Pierre-Bénite
ldhpierrebenite@yahoo.fr

Section
Saint-Fons-Feyzin-Vénissieux
Maison des associations
1 rue Paul Langevin
69190 Saint-Fons
ldh.stfons.feyzin.venissieux@gmail.com

Section
Villeurbanne-Est lyonnais
Maison Berthy Albrecht
14 place Grandclément
69100 Villeurbanne
ldh.villeurbanne.est.lyon@gmail.com

Pour obtenir les coordonnées d'une autre section ou fédération, contactez le comité régional de Rhône-Alpes.